

PERISCOLAIRE

La grille tarifaire a été adaptée pour tenir compte de la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire à compter de la rentrée de septembre 2019

MATERNELLE

	Revenu fiscal de référence /12 de			
	1€ à 1950€	1951€ à 3000€	3001 € à 4950 €	Supérieur à 4951€
Accueil midi	7.50€	9.90€	11.80€	12.75€
Accueil du soir	4.10€	6.25€	8.50€	9.25€

ELEMENTAIRE

	Revenu fiscal de référence /12 de			
	1€ à 1950€	1951€ à 3000€	3001 € à 4950 €	Supérieur à 4951€
Accueil midi	7.90€	10.65€	12.80€	13.90€
Accueil soir	3.65€	5.60€	7.55€	8.20€

Frais de dossiers et gestion : 15 € par an et par famille pour toute inscription (périscolaire – mercredis ou vacances)

VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS

	Revenu fiscal de référence /12 de			
	1€ à 1950€	1951€ à 3000€	3001 € à 4950 €	Supérieur à 4951€
Accueil en journée entière	19.15€	23.95€	28.70€	29.95€
Accueil en demi-journée avec repas	12.45€	15.65€	18.55€	21€
Accueil en demi-journée sans repas	7.45€	9.10€	10.55€	11.15€
Semaine complète de 5 jours.	85.15€	107€	129.10€	134€

→ Une réduction de 10% sera appliquée au 2^{ème} enfant, et de 15% au 3^{ème} et suivants sur la facture la moins élevée

→ Frais d'annulation définitive : paiement correspondant à un mois entier réservé

→ Toute modification ne prendra effet qu'après un délai de carence de 30 jours

Nous vous rappelons que, pour le mois de juillet, les enfants doivent fréquenter l'Accueil de Loisirs en journée entière, à la semaine ou, tout au moins 4 jours dans la semaine.